

SENSIBILISATION EN SANTÉ MENTALE

BILAN DE RÉALISATION – SESSIONS 2019

Ce document présente l'évaluation du projet de sensibilisation en santé mentale organisé par le Conseil messin de santé mentale et porté par le Centre hospitalier de Jury.

La synthèse fait ressortir plusieurs :

- 5 sessions réalisées par rapport aux deux initialement prévues.
- 103 personnes ont participé, majoritairement des femmes du secteur social.
- Le budget prévisionnel de 1 300 € a été dépassé de 200 €.
- Les participant.e.s ont le sentiment d'avoir appris et retiennent en particulier les notions de base en santé mentale, la présentation des ressources en santé mentale et la sensibilisation à la lutte contre la stigmatisation.
- Les professionnels estiment que la sensibilisation leur sera utile par rapport à la relation d'aide et l'orientation des publics qu'ils accompagnent.
- Plusieurs thématiques pourraient être approfondies, en particulier celle qui concerne les aspects pratiques de la gestion des situations de crise.

SOMMAIRE

1	Cadre de réalisation de l'action	3
1.1	Contexte	3
1.2	Objectifs du projet	3
1.2.1	Objectif spécifique	3
1.2.2	Objectifs opérationnels.....	3
1.3	Pilotage et partenariat.....	4
1.3.1	Porteur.....	4
1.3.2	Pilotage	4
1.3.3	Publics ciblés.....	4
1.3.4	Partenaires.....	4
1.3.5	Période de réalisation.....	4
1.3.6	Financements.....	5
2	Bilan de la participation	5
2.1	Méthodologie	5
2.2	Réalisation de l'action.....	5
2.2.1	5 sessions qui ont réuni une centaine de professionnels	5
2.2.2	Surreprésentation de femmes et du secteur social.....	6
2.2.3	Majorité de professionnels expérimentés dont un tiers travaillent régulièrement en relation avec des personnes malades/handicapées psychiques.....	6
2.2.4	L'acquisition de connaissances en santé mentale est la principale motivation pour participer.....	7
2.3	La santé mentale perçue avant la sensibilisation	7
2.3.1	Les répondants se retrouvent autour d'une vision positive de la santé mentale.....	7
2.3.2	Des ressources en santé mentale mal connues.....	7
3	Bilan de la sensibilisation.....	9
3.1	Méthodologie	9
3.2	Satisfaction	9
3.2.1	Un bon niveau de satisfaction nuancé par des améliorations à envisager.....	9
3.2.2	Les personnes ont le sentiment d'avoir appris.....	10
3.3	Impact sur la pratique professionnelle	10
3.4	Approfondissements souhaités	11

1 CADRE DE RÉALISATION DE L'ACTION

1.1 CONTEXTE

Le Conseil messin de santé mentale a été mis en place en fin d'année 2016. La phase de mobilisation des acteurs locaux a permis de repérer la difficulté pour certaines catégories professionnelles, les travailleurs sociaux en particulier, d'accompagnement de personnes souffrantes ou présentant de troubles psychiques. Dans une [synthèse](#) du Ministère de la Santé et des Solidarités d'octobre 2005, les auteurs indiquaient déjà que :

« [...] la souffrance psychique ou le trouble mental viennent complexifier les pratiques et ne cessent d'interroger les limites des interventions et leur basculement possible dans un champ qui n'est plus tout à fait celui du travail social. »

Pour concevoir une réponse au plus près des besoins de connaissances en santé mentale des acteurs locaux, un groupe de travail s'est réuni avec l'idée de concevoir une sensibilisation. La première étape du projet a consisté à consulter en avril 2018 les partenaires du CLSM. Les [résultats de cette étude de besoins](#) ont permis d'identifier des thèmes et de prendre en compte les contraintes des répondants. Ce travail a servi de base pour concevoir le [projet de sensibilisation](#) et définir un [cahier des charges pédagogique](#).

1.2 OBJECTIFS DU PROJET

Le projet de sensibilisation correspond à la [fiche action 32](#) retenues dans le [Contrat local de santé du territoire messin](#). Elle répond à l'objectif général de l'axe 4 du CLS « Améliorer le bien-être psychique des habitants du territoire messin », et l'objectif stratégique « Améliorer l'intégration sociale des personnes en souffrance mentale ou présentant des troubles psychiques ».

1.2.1 OBJECTIF SPÉCIFIQUE

D'un point de vue spécifique, la sensibilisation vise à « Améliorer la lisibilité des dispositifs d'accompagnement et du champ d'intervention des professionnels de la santé mentale ». Dans la démarche d'évaluation, cet objectif sert à déterminer si les résultats attendus de l'action sont atteints.

1.2.2 OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

1. Réaliser une étude des besoins par rapport à la sensibilisation auprès des partenaires du CLSM.
2. Concevoir le cahier des charges et le projet pédagogique qui précise le cadre de réalisation et le contenu de la sensibilisation.
3. Organiser la mise en œuvre et coordonner la réalisation de la sensibilisation.

1.3 PILOTAGE ET PARTENARIAT

1.3.1 PORTEUR

Centre hospitalier de Jury.

1.3.2 PILOTAGE

Le coordonnateur du CLSM pilote :

- l'animation du groupe de travail constitué pour définir le cadre de la sensibilisation ;
- l'organisation de l'action de sa conception à sa réalisation.

1.3.3 PUBLICS CIBLÉS

- Élus.
- Professionnels.
- Adhérents d'association d'aidants et d'usagers.

1.3.4 PARTENAIRES

- L'Agence régionale de santé Grand Est pour le financement des temps d'intervention.
- L'Agglomération de Thionville avec la contribution de sa chargée de mission santé pour un temps de partage d'expérience sur la réalisation d'une formation en santé mentale.
- L'association Psycom pour la mise à disposition de dépliants d'information.
- Le Centre hospitalier de Jury pour la mise à disposition d'une salle à l'hôpital.
- Le Groupe d'entraide mutuelle l'Albatros pour l'intervention sous la forme de témoignage de son président.
- L'IREPS Lorraine pour l'appui méthodologique pour concevoir l'évaluation de l'action.
- L'UNAFAM de Moselle pour l'intervention sous la forme d'un témoignage de l'un de ses adhérents.
- La Ville de Metz pour la mise à disposition d'une salle à la mairie de quartier de la Patrotte – Metz-Nord.

1.3.5 PÉRIODE DE RÉALISATION

L'action était prévue pour être réalisée sur la période 2017 – 2020.

La période 2017 – 2018 a été consacrée à concevoir l'action et rechercher le financement des temps d'intervention. Le [programme](#) est disponible sur le site internet du CLSM.

1.3.6 FINANCEMENTS

Charges	Prévisionnel	Réalisé
Interventions (100€/h médecin psychiatre, 50€/h autres professionnels).	1300€	1500€
Location de salles	0€ (location gratuite)	0€ (salles mises à disposition par la Ville de Metz et le CH Jury)
Matériel	0€ (gratuit)	0€ (fourni par le CH Jury)
Supports pédagogiques	0€ (gratuit)	0€ (fourni par le CH Jury)
Dépliants d'information	0€ (gratuit)	0€ (fourni par le Psycom)

Le budget prévisionnel a été dépassé de 200€. Cela s'explique par la programmation de 3 sessions supplémentaires par rapport aux 2 initialement prévues pour répondre à la forte demande de participation.

Une convention de financement entre l'ARS et le CH Jury a servi à rémunérer le temps d'intervention d'un psychologue. Les deux autres intervenants présents pour témoigner en tant que représentant du GEM l'Albatros et de l'UNAFAM n'ont pas souhaité la prise en charge de leurs frais de déplacement et de repas.

Concernant la logistique et le matériel :

- L'équipement et les supports pédagogiques ont été fournis par le CH Jury.
- Les dépliants d'information ont été mis à disposition gratuitement par le Psycom.
- Les salles ont été mises à disposition gratuitement par la Ville de Metz et le CH Jury.

2 BILAN DE LA PARTICIPATION

2.1 MÉTHODOLOGIE

Un questionnaire internet anonyme composé de 11 questions a été transmis deux semaines avant le début de la session. L'objectif était de fournir aux intervenants le profil des groupes et les attentes. Les résultats ont été traités au moyen d'un tableur et d'une application internet pour concevoir les nuages de mots.

Le taux de réponse est de 75 % (sur 103 présents, 77 personnes ont répondu et 1 questionnaire a été écarté, les réponses n'étant pas exploitables).

2.2 RÉALISATION DE L'ACTION

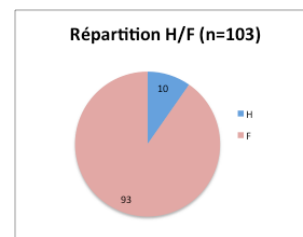
2.2.1 5 SESSIONS QUI ONT RÉUNI UNE CENTAINE DE PROFESSIONNELS

Cinq rencontres ont été organisées entre janvier et novembre 2019 auxquelles 103 personnes ont participé. Le niveau élevé de demandes a conduit à ajouter 3 rendez-vous aux 2 initialement programmés. Prévue pour des groupes de 15, chaque session a réuni en moyenne 19 personnes.

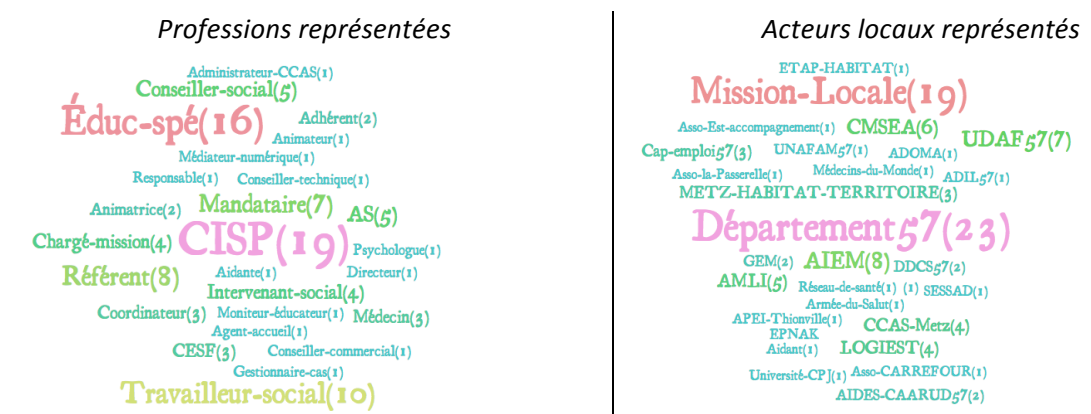
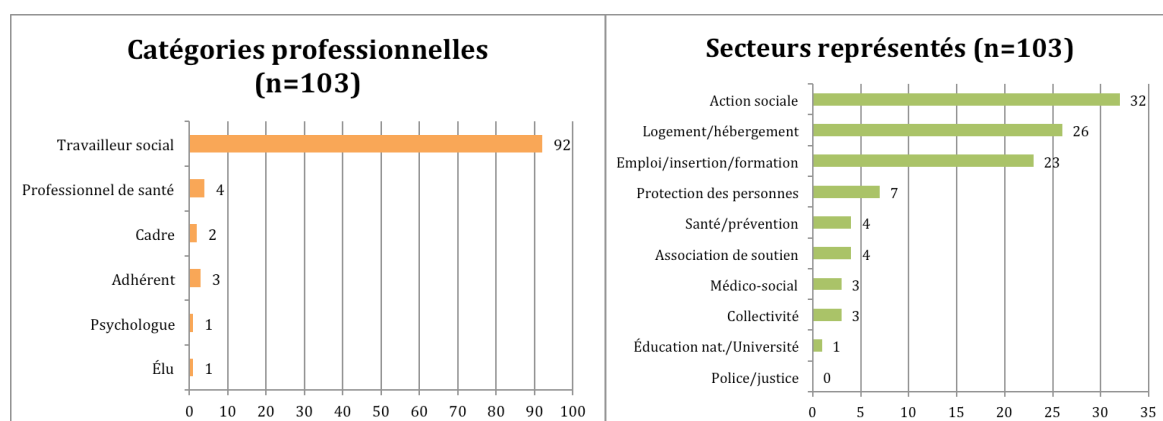
86 % des répondants déclarent n'avoir jamais participé à une sensibilisation en santé mentale (65).

2.2.2 SURREPRÉSENTATION DE FEMMES ET DU SECTEUR SOCIAL

93 femmes et 10 hommes ont participé à la sensibilisation. Ce déséquilibre s'explique par une participation de professionnels issus pour l'essentiel du secteur social particulièrement féminisé (92 travailleurs sociaux).



3 secteurs représentent à eux seuls près de 80 % de la participation (action sociale, logement et insertion professionnelle). Cela s'explique par une implication soutenue dans le CLSM de certains acteurs locaux (Département de la Moselle, bailleurs sociaux et Mission locale du Pays messin).



Lecture : la taille d'écriture correspond au niveau de participation avec entre parenthèses le nombre de représentants.

2.2.3 MAJORITÉ DE PROFESSIONNELS EXPÉRIMENTÉS DONT UN TIERS TRAVAILLENT RÉGULIÈREMENT EN RELATION AVEC DES PERSONNES MALADES/HANDICAPÉES PSYCHIQUES

Les sessions ont regroupé majoritairement des professionnels de terrain. 92 travailleurs sociaux ont participé auxquels s'ajoutent 3 médecins, 1 infirmière coordinatrice, 1 psychologue, 2 responsables de structure, 3 bénévoles et 1 élu.

46 répondants exercent leur fonction depuis au moins 4 ans, dont 28 depuis plus de 10 ans. Seuls 10 sont entrés récemment dans la vie professionnelle ou sont stagiaires (3).

Presque la moitié des répondants accompagnent des publics vulnérables (personnes handicapées, âgées et/ou en situation de précarité essentiellement). 46 accompagnent de jeunes adultes (16 à 25 ans). Et moins de 10 accompagnent des enfants et/ou des adolescents.

Un tiers des répondants travaillent régulièrement en relation avec des personnes malades et/ou handicapées psychiques. Le contact est occasionnel avec ce public pour 41 d'entre eux.

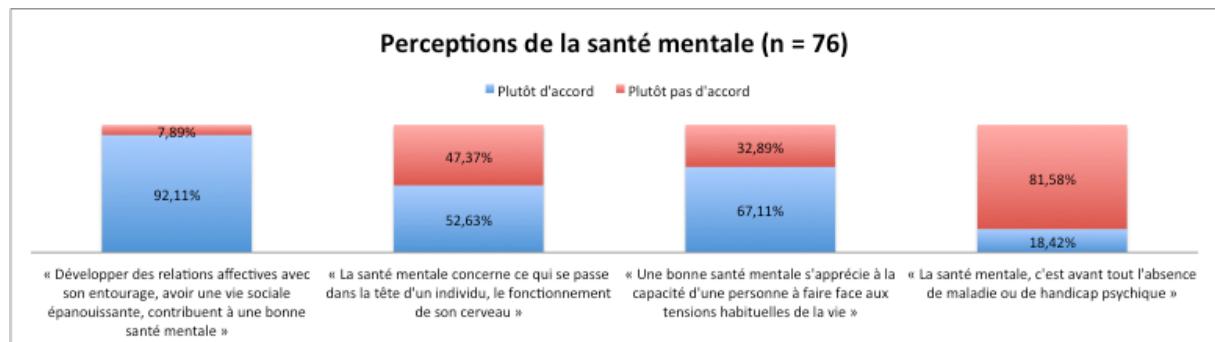
2.2.4 L'ACQUISITION DE CONNAISSANCES EN SANTÉ MENTALE EST LA PRINCIPALE MOTIVATION POUR PARTICIPER

Le verbatim recueilli montre que les personnes s'inscrivent avant tout pour acquérir des **connaissances en santé mentale**. Elles ont également le souhait d'améliorer leur pratique par rapport à **l'accompagnement des personnes** en souffrance ou présentant des troubles psychiques. Le **partenariat** est cité, mais dans une moindre mesure.

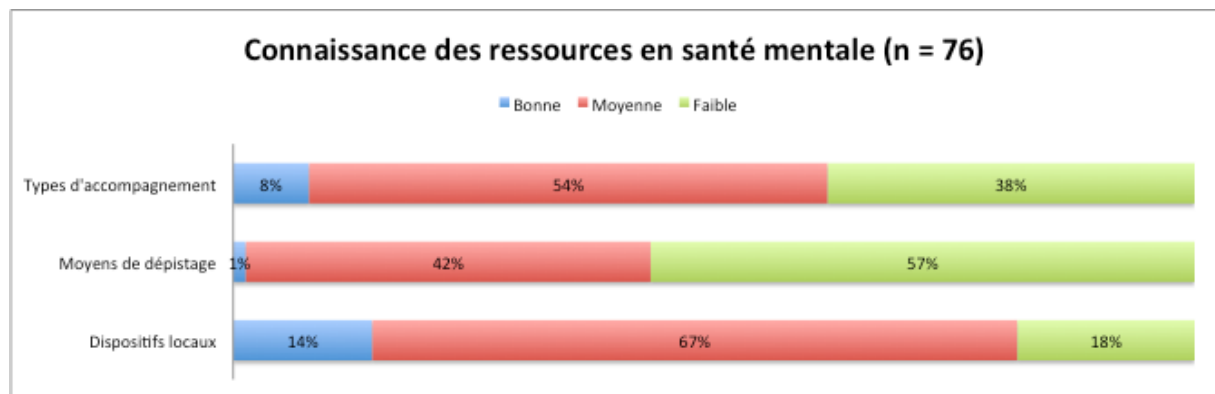
2.3 LA SANTÉ MENTALE PERÇUE AVANT LA SENSIBILISATION

2.3.1 LES RÉPONDANTS SE RETROUVENT AUTOUR D'UNE VISION POSITIVE DE LA SANTÉ MENTALE

Le questionnaire transmis avant le début de chaque session proposé aux personnes de se positionner par rapport à plusieurs affirmations. Les répondants écartent majoritairement une vision exclusivement biomédicale de la santé mentale et sont largement en accord avec l'impact positif des relations sociales sur la santé mentale. Par contre, les avis sont plus partagés quand il s'agit de considérer un état de bonne santé mentale comme une capacité à surmonter les tensions normales de la vie.



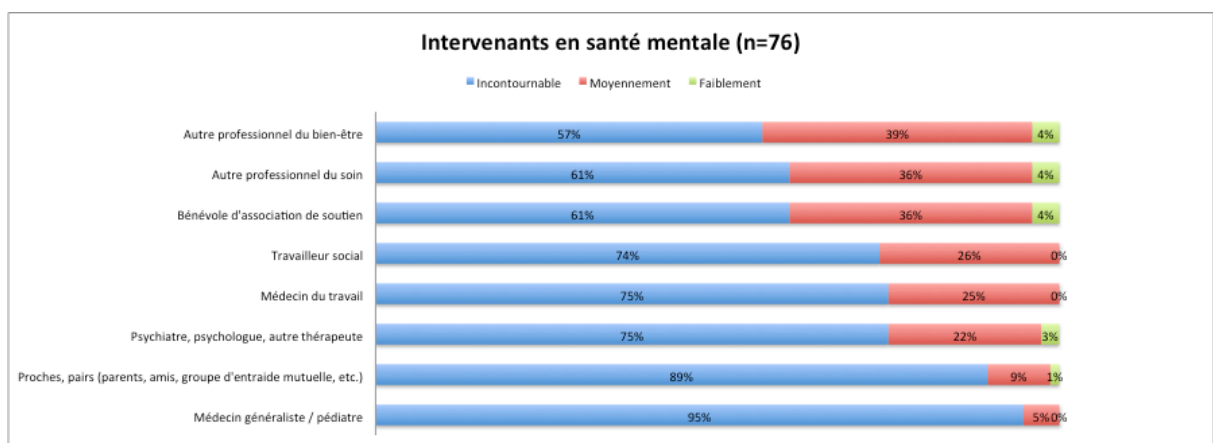
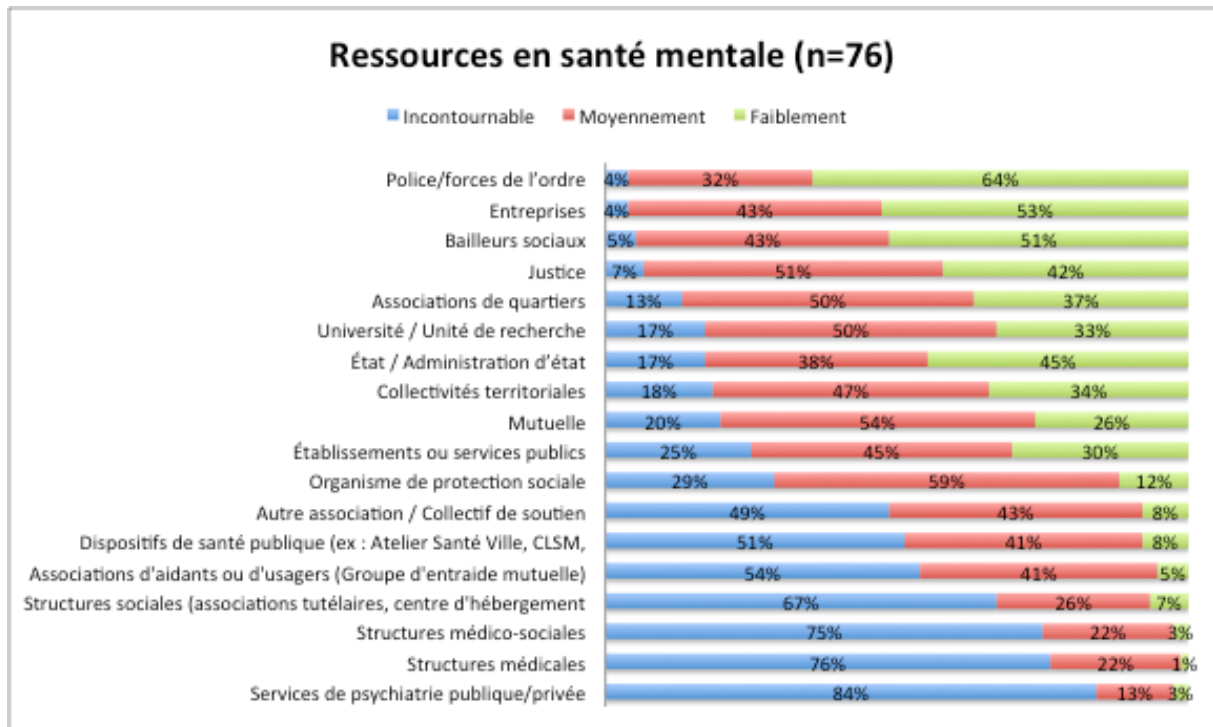
On remarque également que beaucoup de répondants ont une connaissance parcellaire des types d'accompagnement et dispositifs en santé mentale. Et plus de la moitié d'entre eux méconnaissent les moyens de dépistage.



2.3.2 DES RESSOURCES EN SANTÉ MENTALE MAL CONNUES

On observe dans les réponses des nuances nettes par rapport aux structures et professionnels considérés comme des ressources pour l'accompagnement et l'inclusion sociale des personnes en souffrance ou présentant des troubles psychiques.

La plupart des répondants considèrent les structures de soins et les professionnels de santé comme incontournables dans le champ de la santé mentale. Le médecin généraliste est lui aussi bien repéré en tant que pivot des soins de premier recours. Par contre, le rôle joué par les secteurs de la police et de la justice semble mal identifié alors que les droits des personnes concernées par une problématique de santé mentale occupent une place loin d'être négligeable.



3 BILAN DE LA SENSIBILISATION

3.1 MÉTHODOLOGIE

Un questionnaire papier anonyme composé de 11 questions a été diffusé à la fin du dernier module. Ce moyen a servi à recueillir la satisfaction et s'assurer de l'atteinte de l'objectif de la sensibilisation. Les résultats ont été traités au moyen d'un tableur.

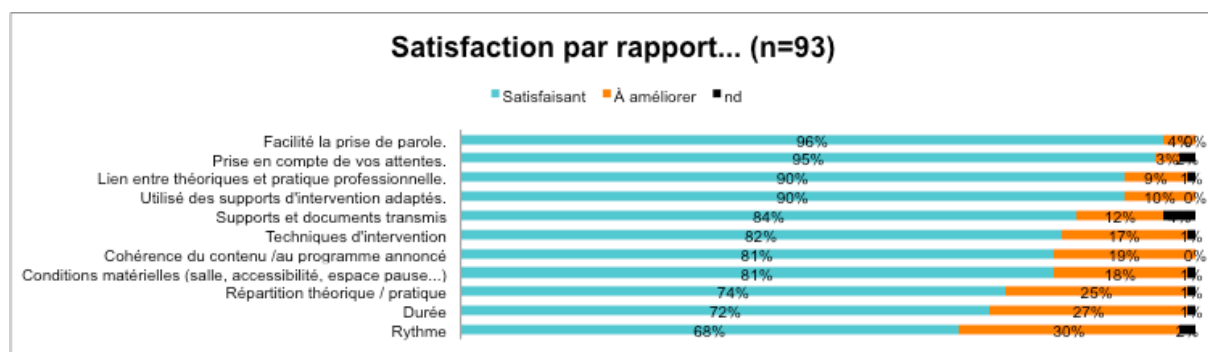
Le taux de réponse est de 90 % (sur 103 personnes présentes, 93 personnes ont répondu à l'évaluation finale).

Tous les questionnaires ont été traités.

3.2 SATISFACTION

3.2.1 UN BON NIVEAU DE SATISFACTION NUANCÉ PAR DES AMÉLIORATIONS À ENVISAGER

85 % des répondants se déclarent satisfaits de leur participation à la sensibilisation (79). Toutefois, 1 personne sur 5 estime que le contenu ne correspond pas suffisamment à ses attentes.



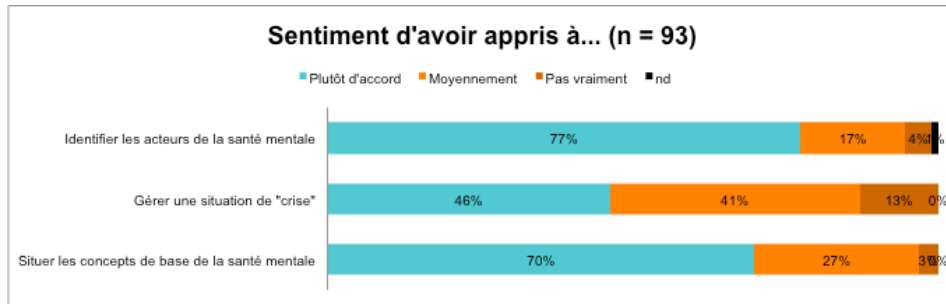
Deux questions ouvertes ont permis de recueillir les aspects plus ou moins appréciés.

86 personnes se sont exprimées pour dire qu'elles ont particulièrement apprécié la transmission de connaissances en santé mentale, les échanges et dans une moindre mesure le témoignage de personnes concernées et la présentation d'outils. Les répondants disent par exemple : « L'intervention du psychologue ». « L'apport théorique sur la santé mentale ». « Compréhension du concept de santé mentale ». « Les échanges avec des professionnels d'autres structures ». « Le travail de groupe ». « Le partage d'expériences ». « Les témoignages des bénévoles du GEM et de l'UNAFAM ». « La mise à disposition d'outils internet permettant d'identifier des partenaires et acteurs essentiellement dans les problématiques de santé mentale ».

63 personnes se sont exprimées pour dire qu'elles ont moins apprécié la durée courte des sessions, la partie concernant le partenariat et qu'elles auraient souhaité des moyens plus concrets pour aider une personne en difficulté. Les répondants disent par exemple : « La partie des partenaires était un peu longue ». « Manque de temps pour s'approprier les outils proposés ». « Absence d'indications concernant les actions à mettre en place face à des publics en difficulté ».

3.2.2 LES PERSONNES ONT LE SENTIMENT D'AVOIR APPRIS

À l'exception d'une seule personne, tous ont le sentiment d'avoir appris. Cependant, pour plus de la moitié des répondants, le sujet de la gestion d'une situation de crise en santé mentale n'a pas été suffisamment abordé.



Les personnes retiennent plus particulièrement :

- Les notions de base en santé mentale. Les répondants citent par exemple : « La santé mentale est une thématique transversale à de très nombreux champs d'activité ». « Documents ressources sur la santé mentale ». « La construction psychique ». « Différence entre santé psychique, maladies, troubles ». « Parcours de soins psychiatriques ».
- La connaissance des ressources en santé mentale. Les répondants citent par exemple : « Partenariat primordial ». « La découverte des professionnels ». « Présentation des différents partenaires ». « Carte des partenaires ». « Les informations données sur le réseau de partenaires ».
- La lutte contre la stigmatisation. Les répondants citent par exemple : « Ne pas avoir peur des maladies psychologiques, car très peu de violence ». « Dé-stigmatiser la santé mentale ». « La violence des contextes professionnels/institutionnels »).

3.3 IMPACT SUR LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

D'un point de vue de la pratique professionnelle, parmi les 71 répondants qui se sont exprimés, la sensibilisation leur sera utile par rapport aux aspects suivants :

- Relation d'aide. Les répondants citent par exemple : « De mieux comprendre la personne. Identifier plus facilement les problèmes psychiques d'une personne et de savoir mieux répondre. Adapter mes questions et ma gestuelle non verbale lors des entretiens pour entrer en relation plus facilement avec la personne ».
- Orientation des publics. Les répondants citent par exemple : « Identifier et mobiliser les acteurs. Mieux orienter vers les différents partenaires. Utile pour présenter une situation aux partenaires ». « Annuaire/guide pratique me permettra de trouver des relais, personnes ressources pour gérer les situations de crise ».

3.4 APPROFONDISSEMENTS SOUHAITÉS

50 personnes ont fait part de leur souhait d'approfondir un ou plusieurs thèmes. La gestion des situations de crise avec mises en pratique est le plus souvent citée.

Thèmes que les personnes souhaiteraient approfondir :

- **Addictologie.**
- **Partenariat** (levers les freins, développer les collaborations).
- **Relation d'aide** (technique d'entretien, gestion d'une situation de crise, consentement à l'aide et aux soins).
- **Santé mentale** (maladies psychiques, santé mentale et personnes âgées, base de la psychologie, identifier un problème de santé mentale).